



Télévision : 3M€ pour le projet de télévision satellitaire MEDI 1 SAT

Dans le cadre de la septième rencontre franco-marocaine des chefs de gouvernement et en présence de Monsieur Driss JETTOU, Premier Ministre du Royaume du Maroc, et de Monsieur Dominique de VILLEPIN, Premier Ministre de la République française, Monsieur Abdeslam AHIZOUNE, Président du Directoire de Maroc Télécom et Monsieur Mustapha BAKKOURY, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, membres du Conseil d'Administration de MEDI 1 SAT, et le Directeur Général de l'Agence Française de Développement (AFD), Monsieur Jean-Michel SEVERINO ont signé le 27 septembre 2005 une convention de financement pour un montant total de 3 millions d'euros, soit près de 33 millions de dirhams.

Ce projet de télévision a pour objectif de renforcer la culture francophone et de promouvoir l'identité culturelle marocaine et maghrébine par la production et la diffusion de programmes d'information internationale en langues française et arabe. Il offre également un vecteur publicitaire nouveau au Maghreb.

MEDI 1 SAT sera une chaîne de télévision d'informations bilingue, émettant à terme 24h sur 24, et alternant journaux télévisés à chaque tranche horaire ainsi que des magazines ou des « talks-shows » qui auront vocation à traiter de la réalité de la vie quotidienne et de l'évolution des sociétés au Maghreb ainsi que les grands enjeux internationaux.

La société MEDI 1 SAT, créée en novembre 2002, est dotée d'un capital de 15 millions d'euros, détenu à :

- 56% par des actionnaires marocains (à parts égales Maroc Télécom et CDG via sa filiale FIPAR-Holding),
- 30% par un actionnaire français, la Compagnie Internationale de Radio-Télévision (CIRT), qui a bénéficié dans ce cadre d'une participation de la Caisse des Dépôts et Consignations à son capital et d'une subvention du Ministère des Affaires étrangères français,
- 14% par Radio Méditerranée Internationale (dont l'actionnariat est à 51% marocain et 49% français via la CIRT).

Ce financement en quasi-fonds propres de l'AFD, consenti sur une durée de dix ans, participera au bouclage du plan de financement du projet de télévision satellitaire MEDI 1 SAT.